



Votants : 74
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 15 septembre 2017
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 26 septembre 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 25 septembre 2017

HABITAT – PLH 2016-2021 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA REHABILITATION DU PARC LOCATIF SOCIAL (BAILLEUR PUBLIC)

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Luc DELAGARDE, Carole BRUNETEAU à Florent SIMMONET, Christelle CHASSAGNE à Rose-Marie NIETO, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Sylvie DEBOEUF à Stéphane PIERRON, Marie-Chantal GARENNE à Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Isabelle GODEAU à Monique JOHNSON, Anne-Lydie HOLTZ à Michel PAILLEY, Dominique JEUFFRAULT à Alain BAUDIN, Lucien-Jean LAHOUSSE à Dominique SIX, Rabah LAICHOURE à Florent JARRIAULT, Sophia MARC à Jacques BILLY, Jean-Pierre MIGAULT à Sophie BROSSARD, Claire RICHECOEUR à Jacques BROSSARD, Sylvette RIMBAUD à Marie-Paule MILLASSEAU, Michel VEDIE à Jean-François SALANON

Titulaires absents suppléés :

Dany MICHAUD par Jean-Claude CHATELIER

Titulaires absents :

Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Robert GOUSSEAU, Guillaume JUIN, Simon LAPLACE, Adrien PROUST, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Jeanine BARBOTIN, Thierry BEAUFILS, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Fabrice DESCAMPS, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBAULT, Isabelle GODEAU, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Jean-Pierre MIGAULT, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Nathalie SEGUIN, Michel VEDIE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20170925-c33-09-2017-DE
Date de télétransmission : 28/09/2017
Date de réception préfecture : 28/09/2017

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 25 SEPTEMBRE 2017

HABITAT – PLH 2016-2021 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA REHABILITATION DU PARC LOCATIF SOCIAL (BAILLEUR PUBLIC)

Monsieur **Christian BREMAUD**, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Par délibération du 16 novembre 2015, la CAN a adopté son nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2016-2021, qui comporte 6 axes d'intervention, dont celui relatif à la mobilisation du tissu existant et le parc ancien, déclinés en un programme de 18 actions, dont celle relative au soutien à la réhabilitation des parcs HLM et communal.

Pour la mise en œuvre des actions de ce nouveau PLH, la CAN a validé, par délibération du 25 janvier 2016, les différents règlements et dispositions d'attribution de ses aides financières octroyées aux bailleurs sociaux et/ou aux communes, dont celui relatif à la réhabilitation du parc locatif social :

- 20 % d'un montant de 12 500 € de travaux HT maximum (soit 2 500 € maximum par logement), basé sur la réalisation d'au moins trois postes de travaux déterminés.

Après étude et instruction des dossiers de demandes de subventions, il est proposé d'attribuer à Habitat Sud Deux-Sèvres, un montant estimatif maximal de 622 500 €, détaillé dans le tableau joint en annexe.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Valider cet engagement financier prévisionnel de la CAN concernant la réhabilitation de 249 logements locatifs sociaux sur son territoire,
- Autoriser, selon le processus et les pièces justificatives prévues par le règlement technique, le versement à Habitat Sud Deux-Sèvres de cette aide financière,
- Autoriser le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ce dossier.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 74
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Christian BREMAUD

Membre du Bureau Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20170925-c33-09-2017-DE
Date de télétransmission : 28/09/2017
Date de réception préfecture : 28/09/2017

ANNEXE

TABLEAU RECAPITULATIF DE LA SUBVENTION PREVISIONNELLE DE LA CAN

Commune	Opération	Nombre logements	Opérateur	Bénéficiaire	Montant travaux TTC	Subvention CAN
NIORT	N°1-2-3-4 Square Madame de Maintenon	164	Habitat Sud Deux-Sèvres	Habitat Sud Deux-Sèvres	2 727 125 €	410 000 €
NIORT	- 93 à 97 rue des Trois Coigneaux * - 02 à 04 avenue Charles de Gaulle **	85	Habitat Sud Deux-Sèvres	Habitat Sud Deux-Sèvres	2 724 805 €	212 500 €
TOTAL	-	249	Habitat Sud Deux-Sèvres	Habitat Sud Deux-Sèvres	5 451 930 €	622 500 €

* Immeuble Caylus

** Immeuble Ronsard

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20170925-c33-09-2017-DE
Date de télétransmission : 28/09/2017
Date de réception préfecture : 28/09/2017